



PAC : la gestion des risques ne doit pas être sacrifiée

Paris, le 29 mars 2021. Alors que les consultations s'accroissent sur le futur Plan Stratégique National (PSN), les producteurs de grandes cultures s'inquiètent du sort que pourrait subir le dispositif d'assurance récolte

Dans un contexte de changement climatique qui frappe de plus en plus durement toutes les exploitations agricoles, la gestion des risques est désormais au cœur des préoccupations des producteurs. Une préoccupation que déclare d'ailleurs partager le ministre de l'Agriculture qui a, à cette fin, confié au député Frédéric Descrozaille un rapport sur la gestion des risques en agriculture.

Toutefois l'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP constatent que la réalité est toute autre. Elles relèvent que les discussions relatives au PSN n'apportent pas de réponses aux attentes légitimes des producteurs sur la montée en puissance de l'assurance récolte ou le développement d'autres outils de gestion des risques comme les fonds de mutualisation.

L'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP s'inquiètent de l'absence d'orientations politiques précises et de simulations budgétaires concrètes sur ce sujet pourtant majeur dans le cadre de la mise en œuvre du second pilier de la PAC. Elles y voient le signe que ce n'est clairement pas la priorité !

Pour l'AGPB, l'AGPM, la CGB et la FOP, pareille attitude est d'autant plus déplorable que ces dispositifs sont pourtant un des seuls outils du second pilier de la PAC réellement accessible aux producteurs de grandes cultures pour permettre l'adaptation de leurs exploitations à la nouvelle donne climatique. Elles soulignent que le renforcement de l'assurance récolte, via la mise en place du règlement Omnibus, pourrait permettre d'en assurer un accès plus large pour un coût supplémentaire limité.

C'est pourquoi Éric Thirouin, Président de l'AGPB, Daniel Peyraube, Président de l'AGPM, Franck Sander, Président de la CGB et Arnaud Rousseau, Président de la FOP, tiennent à déclarer que *« pour mener à bien la transition agroécologique dans le cadre du changement climatique, les grandes cultures doivent pouvoir bénéficier d'aides aux investissements et d'une gestion des risques efficace. Il est capital que le 2nd pilier de la PAC soit mobilisé pour relever les défis du futur et conforter la résilience des exploitations. C'est un vrai sujet d'actualité et d'avenir qui permet de conforter la résilience des exploitations. Il serait inconcevable que les producteurs de grandes cultures ne puissent en bénéficier. Aussi, face à des risques immédiats et connus, n'attendons pas 2029 et la prochaine PAC pour mettre en place des outils assurantiels efficaces ! »*.

CONTACTS PRESSE

AGPB	AGPM	CGB	FOP
François-Xavier Raak	Anne KETTANEH	Carine ABECASSIS	Thibaut LEDERMANN
06 78 46 76 81	06 83 22 05 01	06 27 05 23 80	06 50 69 20 08